

LIEU DU SALON:

Centre de foires ExpoCité

250 boul. Wilfrid-Hamel

Québec, QC G1L 5A7

1-888-866-3976

Courriel: info@expocite.com • <https://expocite.com/>

Expédition DIRECTE AU SALON

Mardi 25 mars de 9h00 à 17h00

Toutes livraisons doivent être adressées de la façon suivante:

Nom de la compagnie de l'exposant

Personne-ressource de l'entreprise

Kiosque #

Salon Plein Air, chasse, pêche et camping de Québec
et Salon du Bateau de Québec

C/O Centre de Foires ExpoCité

250 boul. Wilfrid-Hamel

Québec, QC G1L 5A7

EXPÉDITION EN AVANCE À L'ENTREPÔT

Accepté 30 jours avant (frais applicables)
doit être adressé comme suit:

**Salon Plein Air, chasse, pêche et camping de
Québec et Salon du Bateau de Québec**

Nom de la compagnie de l'exposant

Personne-ressource de l'entreprise

Kiosque #

TESSIER SERVICES D'EXPOSITIONS

220 RUE LEE

QUÉBEC, QC

CANADA G1K 2K6

HORAIRE DU SALON

Installation *

Mardi 25 mars

SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

Mercredi 26 mars

8h à 19h (INSTALLATION POUR TOUS)

Dates et heures du salon

Jeudi 27 mars

10h à 20h

Vendredi 28 mars

10h à 21h

Samedi 29 mars

9h à 19h

Dimanche 30 mars

9h à 17h

DÉMANTÈLEMENT DES KIOSQUES *

Dimanche 24 mars

17h à 22h

* Veuillez, svp, consulter le document installation / démantèlement pour les détails importants

CONTACTS POUR LA DIRECTION DU SALON :

Catherine Lapointe - Directrice de salon – catherinel@mpeshows.com

Marguerite Letendre – Conseillère en vente d'expositions – margueritel@mpeshows.com

Kim Levasseur-Chamberlain - Directrice du marketing et des opérations – kimc@mpeshows.com



PROMOTEUR DU SALON

Marketplace Events LLC

Sans frais : 1-888-454-7469

Site Web : www.mpltd.ca

Le personnel de Marketplace Events LLC aura un bureau sur place et le personnel y sera disponible sur le plancher pendant le montage et le démontage.

BADGES DES EXPOSANTS : Vous n'avez plus besoin d'inscrire votre personnel à l'avance pour les badges d'exposants. Veuillez-vous présenter au comptoir d'inscription à votre arrivée au salon pour vous enregistrer et recevoir vos badges pré-imprimés.

TARIFS D'EXPOSITION - FORFAITS D'EXPOSITION

Notre forfait tout inclus comprend:

- La draperie de mur arrière et latérale
- Le tapis d'allée
- Le nettoyage à pression
- Un rabais sur les laissez-passer visiteur à remettre à vos clients
- L'entreposage de conteneurs
- Le service de chariots élévateur pour le déchargement et chargement des marchandises (jusqu'à 5 000 lbs et à condition qu'aucun équipement de manutention spécial ne soit requis)
- **Revêtement de sol obligatoire dans tous les kiosques. Aux frais et à la responsabilité de l'exposant.**

FEUILLETS PUBLICITAIRES, BROCHURES ET PRODUITS DES EXPOSANTS

Tous les exposants seront autorisés à distribuer des brochures s'ils le souhaitent. Cependant, toutes les circulaires publicitaires doivent être distribuées uniquement à partir des kiosques et ne doivent pas être placées ou distribuées à l'extérieur des limites de votre site assigné. Le matériel publicitaire n'est pas autorisé à être distribué dans les stationnements ou dans la zone d'inscription de l'événement. Seuls les documents officiels relatifs à l'exposant peuvent être distribués.

SÉCURITÉ

Les exposants sont tenus d'avoir du personnel dans leur espace de kiosque pendant toutes les heures du salon et afin de minimiser les risques de vol, nous vous suggérons de surveiller votre matériel en tout temps, et ce, jusqu'au départ de tous les participants.

On rappelle aux exposants que la direction du salon n'assume aucune responsabilité en cas de pertes ou de vols; par conséquent, les exposants doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour protéger leurs biens (assurances). Les agents de sécurité seront en service 24 heures sur 24, du début de l'installation jusqu'à la fin du démantèlement.

La direction du salon n'est pas responsable de la perte ou vol d'article ni les propriétaires du bâtiment.

STATIONNEMENT

Coût par jour: 10 \$ par voiture lorsque procuré d'avance.

Les stationnements P9 et P10 sont réservés aux exposants et ne sont pas accessibles au grand public.

Stationnement de camion et remorque

L'endroit exact du stationnement des véhicules sera déterminé par ExpoCité et pourrait varier en fonction des événements.

Il n'est pas possible de laisser un véhicule stationné aux quais de chargement pendant la durée de l'événement sans avoir obtenu l'autorisation préalable d'ExpoCité. Des frais pourraient s'appliquer.

Il est interdit de laisser une remorque stationnée dans le stationnement P10 (stationnement des exposants derrière le Centre de foires).

Camion ou remorque de 26' et moins - Tarif journalier - 30,00 \$

Camion et remorque de 27' et plus - Tarif journalier - 50,00 \$

Procédure pour les remorques: Afin d'assurer une circulation fluide aux alentours du Centre de foires, les remorques ne sont pas autorisées à stationner autour du bâtiment pendant les heures d'ouverture de l'événement.